

Sommaire

› **Risques professionnels** : P.02
SEIRICH

› **Filière** : P.03-04
Réunion régionale, Lille

› **Partenariat** : P.03
QRB niveau II

› **Formation** : P.05
CQP Chef d'équipe anticorrosion

**DIRECTEUR
DE PUBLICATION** :
Didier CHAMPEVAL

**COMITÉ
DE LECTURE** :
Marcel BURGUN

RÉDACTEUR :
Patrick ROBERT

**CONCEPTION
ET RÉALISATION** :
Mad'line
02 35 60 04 04

CRÉDITS PHOTOS :
©Fotolia

DÉCEMBRE 2015

SEIRICH, UN OUTIL D'ÉVALUATION DU RISQUE CHIMIQUE EN ENTREPRISE



UN NOUVEL OUTIL D'ÉVALUATION DU RISQUE CHIMIQUE EN LIGNE

L'Institut National de Recherche et de Sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (INRS) a développé, dans le cadre d'une convention nationale pour la prévention du risque chimique associant différents partenaires, le logiciel Seirich (Système d'évaluation et d'information sur les risques chimiques en milieu professionnel) visant à aider les entreprises à évaluer leurs risques chimiques, à les informer sur leurs obligations réglementaires et à mettre en place un plan d'actions de prévention.

Il est mis à disposition des préventeurs gratuitement et en ligne.

En 2005, l'INRS a développé une méthodologie d'évaluation simplifiée du risque chimique (ND 2233) à partir de laquelle des entreprises ont créé des applications informatiques. Ces dernières ont fait l'objet de tests et n'ont pas donné entière satisfaction (cf ND 2312). Un groupe de travail s'est donc penché sur la question pour définir des critères qui permettraient à une application de ce type d'évaluer les risques chimiques de manière efficace. C'est à partir de ces critères que l'outil Seirich a été réalisé.

Un outil tout public

« Le logiciel Seirich a été pensé et développé pour s'adapter aux besoins des entreprises. Il propose ainsi plusieurs niveaux d'utilisation adaptés aux connaissances sur le risque chimique des utilisateurs.

- Le niveau 1 est conçu pour un public n'ayant pas ou peu de compétences en prévention des risques chimiques et qui souhaite entreprendre une démarche d'évaluation.

- Le niveau 2 concerne un public intermédiaire, pour mettre en œuvre l'évaluation et la prévention des risques dans l'entreprise.
- Le niveau 3 convient à un public expert en risque chimique, capable d'utiliser des outils de modélisation plus sophistiqués, d'analyser des résultats de mesures et d'interpréter avec recul les algorithmes appliqués dans Seirich.

SEIRICH EST COMPOSÉ D'UN SITE WEB ET D'UN LOGICIEL

Le site web permet de se familiariser avec la démarche d'évaluation des risques développée dans Seirich grâce à une vidéo et à des informations rappelant les enjeux de cette démarche et les obligations légales de l'employeur. Les fonctionnalités du logiciel y sont également détaillées.

Un quizz offre ensuite la possibilité aux utilisateurs de tester leurs connaissances sur les risques chimiques et les aide à choisir le niveau de Seirich qui leur convient le mieux.

Des tutoriels sont également proposés : comment ajouter des produits dans la base, quelles informations doit-on saisir pour évaluer les risques au poste de travail, comment éditer des documents...

Un module d'aide au repérage donne aux entreprises des informations sur les produits et les substances fréquemment rencontrés dans leur secteur d'activité.

Enfin, une hotline est disponible pour répondre aux éventuelles questions des utilisateurs.

Le logiciel Seirich en lui-même, téléchargeable depuis le site web, propose :

- l'aide à la réalisation d'un inventaire des produits étiquetés et agents chimiques dangereux émis par les procédés présents dans l'entreprise ;
- la hiérarchisation des priorités actions ;
- l'évaluation des risques aux postes de travail ;
- la prise en compte des équipements de protection individuelle (EPI) ;
- l'affichage d'informations réglementaires et techniques ;
- la visualisation de tableaux de bord pour synthétiser les résultats des évaluations ;
- la création et le suivi d'un plan d'action de prévention dans l'entreprise ;
- l'élaboration de documents de synthèse (fiches de postes, fiches produits ou fiche de traçabilité des expositions professionnelles) ;
- une procédure d'import et d'export de la base de données « produits ».

Le portail web et l'application Seirich seront mis à jour régulièrement par l'INRS qui prend en compte les évolutions réglementaires (CLP, Reach, Code du travail...). L'application sera elle aussi régulièrement améliorée suite aux retours d'expérience.

Des journées techniques de présentation de Seirich seront organisées en région d'octobre 2015 à juin 2016, la première étant fixée le 1er octobre à Lyon.

Les suivantes auront lieu dans les régions de Normandie, Pays de la Loire, Aquitaine, Bourgogne Franche-Comté, Nord Picardie, Centre Ouest, Alsace Moselle, Nord Est, Auvergne.

Pour télécharger Seirich :
<http://www.seirich.fr>



REUNION REGIONALE LILLE le 22 Octobre 2015



Dans le cadre universitaire de POLYTECH Lille, se sont déroulées les

réunions régionales de l'OHGPI et de l'ACQPA.

Monsieur COUDERT, Directeur Dter NP du CEREMA accueille Messieurs les Présidents Didier CHAMPEVAL, pour l'ACQPA, et Pierre NAVARRE, pour l'OHGPI ;



En début de matinée, l'OHGPI a réuni ses adhérents de la région, sur le thème « Présence et perspectives ». Le

président de l'OHGPI présente ses développements, ses activités et interactivités, son implication dans la Filière Anticorrosion, la normalisation et le traitement des points techniques, sous la responsabilité de la « Commission technique ».

Le Président, Monsieur Pierre NAVARRE, insiste sur le fait que l'OHGPI œuvre pour tous ses membres qui doivent être informés de l'ensemble des actions engagées et déplore la faible participation de ses adhérents à l'assemblée générale annuelle. « C'est pourquoi nous sommes chez vous aujourd'hui. Les temps sont difficiles pour tous et

l'OHGPI agit dans la défense et la promotion de nos marchés attaqués par les galvaniseurs, les charpentiers bois et aussi par le béton. Pour cela, l'OHGPI développe et dynamise la Filière Anticorrosion qui réunit, actuellement, l'ACQPA, le SIPEV, le GEPI et l'OHGPI. »



Le délégué général de l'OHGPI, Monsieur Jean-Marie ROSSELLE, présente l'organisation, les travaux réalisés par l'OHGPI, insistant sur sa présence dans les débats normatifs au niveau Français (AFNOR), Européen (CEN) et International (ISO).



PARTENARIAT

LA QUALIFICATION DE REVETEMENTS SUR BETON COMITE D'EVALUATION QRB NIVEAU 2

Après la mise en place, en 2005, de la qualification de revêtements sur béton, option stratification, QRB Niveau 1 destinée aux opérateurs chargés de réaliser des travaux de mise en œuvre de systèmes de peinture et de revêtement sur subjectiles en béton (neuvage et d'entretien) et 635 certificats plus tard ;

EDF/DPI et le GEPI, membres fondateurs du partenariat, ont décidé de mettre en place une qualification QRB Niveau 2 destinée aux chargés de contrôle et de vérification technique des travaux de peinture et de revêtement sur subjectiles en béton (neuvage et d'entretien). Le comité délivre des certificats QRB

Niveau 2 aux chargés de contrôle et de vérification technique de travaux de neufrage et d'entretien de peinture et de revêtement sur subjectiles en béton appartenant à des entreprises, membres du GEPI, intervenant pour EDF suivant le domaine d'application défini par le référentiel technique d'EDF en vigueur (Cahier des Charges pour Travaux de Revêtement, Note technique de recommandations de traitement des points singuliers...).

Le personnel concerné par la qualification QRB Niveau 2 doit être embauché en CDI dans une entreprise de peinture industrielle membres du GEPI (Activité « Peinture et Revêtement ») et justifier d'une expérience d'un an au minimum

dans cette société ainsi que dans le secteur EDF.

Les principaux thèmes abordés au cours de la formation QRB Niveau 2 sont :

- les acquis du QRB Niveau 1,
- les contrôles (réception des produits, réception des supports, fin de préparation de surface, application des produits et réception des travaux),
- la rédaction des PV,
- les garanties.

RENSEIGNEMENTS
GEPI
contact@gepi.fr



Cette matinée s'est poursuivie par la réunion régionale de l'ACQPA qui accueillait, outre les entreprises et les fabricants, les donneurs d'ordre et les organismes de contrôles. Les quatre collèges de l'ACQPA étaient donc représentés.

Le Président de l'ACQPA, Monsieur Didier CHAMPEVAL, accueille les participants et présente le déroulement de cette réunion. En l'absence du délégué général, Monsieur Alain PINON, le Président présente l'ACQPA pour son action globale de certification. L'objectif de l'ACQPA est de délivrer une marque de qualité sur une base volontaire et ses missions de certifier les produits et les personnels.

Pour la certification des PRODUITS, le but est de certifier la performance des systèmes de peinture et la maîtrise de la qualité des produits.

Pour la certification des PERSONNES, le but est de certifier la qualification des opérateurs chargés des travaux d'application d'une part et de certifier la qualification des inspecteurs, ACQPA/FROSIO, chargés des missions de conseil et de contrôle de la mise en œuvre, d'autre part. Puis le Président rappelle que l'ACQPA est une association représentative des acteurs du marché et qu'elle est composée de quatre collèges : les donneurs d'ordre ; les producteurs de peinture ; les entrepreneurs/applicateurs et les centres techniques et experts.



Puis, Monsieur Philippe BRUNET, Président du Comité de Certification des PRODUITS, présente l'activité de la certification des produits et systèmes de peinture. Mais avant cela, nous répondrons à la question : Pourquoi une certification des systèmes de protection ?

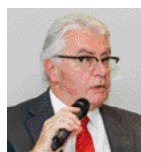
- **référentiel unique** remplaçant plusieurs procédures de marchés publics ou privés: agrément, homologation, autorisation d'emploi, ...
- **aide à la décision et simplification**

de la prescription pour les services travaux, bureaux d'études, fabricants de peinture et les entreprises d'application

- **procédure par tierce partie reconnue par tous les acteurs du marché** pour fiabilité et accessibilité des données
- **durabilité attestée** par la réduction des budgets de maintenance
- **réduction des contrôles de réception sur chantier** d'où gain de temps, diminution des coûts.

Le processus de certification est un cheminement de contrôle des produits en laboratoire, en audit d'usine et de fabrication.

Le Comité de Certification des Produits œuvre dans trois domaines tels que l'anticorrosion sur acier, la protection des bétons de génie civil et les systèmes de peinture pour les bâtiments de la Marine nationale.



L'intervenant suivant, Monsieur Patrick ROBERT, Président du Comité de Certification des Opérateurs, présente l'activité de son comité. Les domaines visés par la certification des opérateurs sont les travaux de préparation de surface et d'application des revêtements, travaux neufs ou de maintenance, les travaux de protection anticorrosion sur structures ou équipements métalliques et nouvellement les travaux sur les bétons de génie civil. Il existe trois niveaux de qualification pour les opérateurs certifiés ACQPA: N1: les opérateurs exécutants ; N2: les chefs d'équipe ou de chantier et N3: les conducteurs de travaux. Pour les qualifications de N1 et N2, il existe 6 options de qualification, pour le N3 il y a deux niveaux de qualification en fonction de l'expérience professionnelle des candidats.

Pour les N1 et N2, le comité a agréé 8 centres d'examen et 2 centres pour la N3.



Enfin, Monsieur Serge HAMPARIAN, Président du Comité de Certification des Inspecteurs vient

présenter l'activité de son comité. Il rappelle la mission de l'Inspecteur qui assure la fonction de garant technique sur le chantier auprès des différents interlocuteurs et statue si les travaux de protection anticorrosion ont bien été réalisés conformément aux spécifications, exigences normatives et autres documents du marché. Par ailleurs lorsqu'il intervient en contrôle extérieur, il effectue une évaluation du Plan Assurance Qualité.

Pour terminer cette matinée, le Président de l'ACQPA propose la présentation de l'exécution d'un ouvrage régional, le viaduc de « Le Pendé » A16 par le Maître d'ouvrage La SANEF, le contrôle extérieur par CEREMA et l'entreprise de peinture anticorrosion, le Groupe NICOLETTA.



En conclusion, le Président de l'ACQPA, Monsieur Didier CHAMPEVAL, remercie l'assemblée de son attention et de ses questionnements et les invite à partager le déjeuner.

**PROCHAINE REUNION
REGIONALE
LE HAVRE 4 Février 2016**





LE CQP « CHEF D'ÉQUIPE ANTICORROSION ».

Le CQP « Chef d'équipe anticorrosion » vient d'être réactivé par le Conseil d'administration du GEPI.

Rappelons que ce CQP s'adresse, plus particulièrement, aux personnels organiques des entreprises de peinture industrielle. Le chef d'équipe a un rôle central dans l'organisation du chantier, il est la courroie de transmission entre les peintres anticorrosion, sa hiérarchie et le client. Le métier de chef d'équipe requiert une grande maîtrise des règles d'hygiène et de sécurité aussi bien en matière d'équipements individuels de protection qu'en terme de connaissance des procédures collectives qui permettent d'organiser la protection des biens et des personnes.

Le Référentiel de l'Emploi comporte cinq modules :

- Direction d'une équipe
- Organisation et planification du travail
- Contrôle et traçabilité du chantier
- Respect des règles SHE
- Transmission des informations à la hiérarchie.

De ces missions, la Commission a rédigé le Référentiel de formation: pour chacune des missions retenues, il y a lieu de comprendre, ici, les connaissances, le savoir faire et les qualités et aptitudes requises.

- 1^{er} module : Organiser et planifier son travail :

Préparer et organiser la production d'un chantier de peinture anticorrosion.

- 2^{ème} module : Contrôler et appliquer la traçabilité du chantier :

Réaliser et faire réaliser l'ensemble des travaux inhérents à un chantier de peinture

anticorrosion en assurant la traçabilité définie au contrat ainsi que le contrôle interne de ses prestations.

- 3^{ème} module : Transmettre des informations et communiquer :

Assurer une communication efficace avec l'ensemble des partenaires internes ou extérieurs au chantier.

- 4^{ème} module : Respecter les règles SHE :

Animer et diriger son équipe en veillant, en permanence, à respecter et faire respecter les consignes SHE. S'assurer des protections du chantier.

- 5^{ème} module : Diriger et animer son équipe :

Développer l'aptitude du chef d'équipe anticorrosion à organiser et animer une équipe de production pour gagner en productivité et réaliser dans les délais les objectifs du chantier.

La durée maximale de cette formation modulaire théorique est de 105 heures, et une pré évaluation effectuée par les centres de formation permettra de définir les modules à mettre en

place pour le candidat et déterminer, ainsi, la durée effective de sa formation.

INSCRIVEZ, DÈS À PRESENT, VOS PERSONNELS

GEPI

9 rue La Pérouse
75784 PARIS CEDX 16
Tél : 01 40 69 53 74
Fax : 01 40 69 58 37
Mail : contact@gepi.fr



RAPPEL : DÉFINITION DE L'EMPLOI

« A partir des directives d'organisation générale de sa hiérarchie, organise le travail des ouvriers constituant l'équipe, conduit de manière habituelle une équipe, participe à la réalisation des travaux de son métier qu'il maîtrise parfaitement. Il dispose d'autonomie dans son métier, peut prendre des initiatives relatives à la réalisation

technique des tâches. Il représente son entreprise auprès du client. Il pratique le contrôle de son travail et de son équipe, veille au respect des règles d'assurance qualité, de sécurité, d'hygiène, de santé et d'environnement. Il est apte à transmettre son expérience, à assurer le tutorat des apprentis et des nouveaux embauchés. »

LES PARTENAIRES DU GEPI

Cabinet Européen d'Étude d'Assurances



ASSURANCES CHANTIERS PEINTURE INDUSTRIELLE

18 Avenue de la Jonchère - C.C. Elysée II
78170 LA CELLE ST CLOUD

Tél. : 01 30 82 29 40

CEEASSURANCES@wanadoo.fr

Peinture Industrielle



Rue J.C. Chevillotte
Z.I. Portuaire - BP 22 003
29 220 BREST CEDEX 2

Tél. 02 98 44 52 58
Contact : Bernard LE GUEN

Centre de formation .
agréé ACQPA
www.formation.cci-brest.fr




Conseil Formation Méditerranée

74 chemin de Patafloux
13220 Châteauneuf les Martigues

☎ 07 83 30 11 66

phb@orange.fr

Céforas formation

Une autre idée de la formation

Formations :

- Peinture Industrielle (avec CQP)
- Décapage de la peinture à l'UHP
- Revêtement spéciaux (QRB)
- Certification ACQPA (Toutes options)
- Management des responsables d'équipe et de chantier
- Au contrôle et réception des application

Sur le Havre (76) : Avenue du Cantipou - 76700 HARFLEUR
Tél. : 02.35.45.18.20 - Fax : 02.35.45.88.20

Sur Cherbourg (50) : 420, rue Aristide Briand - 50110 TOURLAVILLE
Tél. : 02.33.71.20.70 - Fax : 02.33.54.50.72

mail : contact@ceforas-formation.com
site : www.ceforas-formation.com



FORMATION Initiation Efficacité
CQP Titre Perfectionnement
Ingénierie de formation
ACQPA Qualité Résultats

Institut de Formation Industrielle

**ANTICORROSION
INDUSTRIE
AERONAUTIQUE**

BORDEAUX 05 56 77 59 81
PARIS 01 49 71 19 00
LYON 04 72 76 54 30

<http://www.ifipeinture.com>




IPRS

Ingénierie Peintures et Revêtements Spéciaux
Expertises, Contrôles et Formations

Siège Social IPRS Laboratoire
ZA La Lauve Migranon Corrosion Chimie
83790 PIGNANS 50 rue Jean ZAY - Bâtiment F
Tél. 04 94 33 28 86 69800 SAINT PRIEST
Fax 04 94 33 29 68 Tél. 04 27 02 10 70
Fax 04 27 02 10 71

accueil@iprs.fr - www.iprs.fr



Dougé Formation Conseil

Z.A. ECOPARC - Allée des semences

49 400 Saumur - 02 41 51 19 39

www.dougeformation.com

christophe.douge@dougeformation.com